

Monsieur,

Après Ségolène Royal et Dominique Voynet, le CIRC (Collectif d'information et de recherche cannabique) se permet de vous interpeller sur un sujet de société d'actualité depuis trente ans : la place des drogues aujourd'hui interdites, et plus particulièrement du cannabis, dans notre société.

La France, vous le savez, est le champion européen de la consommation de cannabis chez les ados. C'est aussi un des pays les plus répressifs, même si la politique de la matraque ne dissuade pas les jeunes - et les moins jeunes - de fumer.

En 1978, dans le premier rapport sur le sujet des drogues, Monique Pelletier plaidait déjà pour la dépénalisation de l'usage du cannabis. Par la suite, toutes les études commandées par les différents gouvernements parviennent à la même conclusion : le cannabis ne pose pas des problèmes de santé publique majeure et il est socialement acceptable.

Il y a bien une exception, le rapport voulu par le " groupe interparlementaire du refus de la banalisation de la drogue ", dont rien que le titre : " Drogue l'autre cancer " annonce la couleur. Publié en juin 2003, ce rapport partial avait un double objectif : casser le travail de la Mildt et égratigner au passage la politique du gouvernement socialiste. Puis, annoncer une grande campagne de prévention sur la " drogue " adressée à la jeunesse.

Certes, le cannabis n'est pas anodin et les problèmes abordés bien réels, mais ils ont été traités de façon caricaturale. Cette campagne qui coûta fort cher a eu pour seul résultat de faire ricaner les ados et flipper leurs parents.

Que vous le vouliez ou non, le cannabis fait aujourd'hui partie de notre société. Dans les quartiers populaires comme dans les quartiers chics, à la ville comme à la campagne, des centaines de milliers de " citoyens comme les autres " appartenant à toutes les classes sociales, usent régulièrement du cannabis, les uns pour le plaisir, et les autres parce que malades du sida ou atteints d'un cancer, cette plante leur apporte un réconfort physique et moral.

Depuis que la prohibition est active, elle a fait la démonstration de sa dangereuse inefficacité. Elle a considérablement enrichi le crime organisé, financé des groupes terroristes, corrompu jusqu'à des gouvernements. La prohibition a dynamisé le trafic, multiplié le nombre de drogues et de consommateurs, envoyé des millions de gens en prison... Et plus personne, à moins d'être de mauvaise foi, ne conteste son échec.

La répression n'est pas un mythe. Le nombre annuel d'interpellations pour usage de stupéfiants n'a cessé d'augmenter. En 2005, tous les records ont été battus avec 146 424 interpellations, une politique qui mobilise de nombreux policiers dopés au rendement, une politique qui ne sert strictement à rien si ce n'est attiser l'incendie qu'elle est censée éteindre. Évidemment, les premiers à faire les frais de cette politique sont les jeunes des quartiers populaires.

Tout comme Jean-Christophe Lagarde, maire UDF de Drancy, le CIRC pense que pour des raisons économiques, mais aussi pour d'autres raisons évidentes, le cannabis doit être légalisé.

Monsieur Bayrou, Il est temps de faire preuve de pragmatisme. Si vous êtes élu président de la République, continuerez-vous à défendre la politique de " tolérance zéro " initiée par Nicolas Sarkozy ou rompez-vous avec cette dangereuse utopie ?

Prendrez-vous la sage décision de dépénaliser l'usage du cannabis et de tolérer sa production à des fins personnelles ? Une mesure simple qui ne ferait que mettre la France en conformité avec la plupart des autres pays européens.

Une fois ce geste symbolique accompli, lancerez-vous " un grand débat public et transparent " sur une alternative à la répression, un débat qui privilégie l'éducation, la prévention et les libertés ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses et cannabiques salutations.

Le CIRC.